



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 14 décembre 2016 à 11 h 55 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Est également présente, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2016-1115

**DÉROGATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 44-2003 CONCERNANT LE BRUIT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU, ET CE, AFIN D'AUTORISER CONSTRUCTION GMR ASSOCIÉS INC. À EFFECTUER DES TRAVAUX DE COULÉE DE BÉTON EN DEHORS DES HEURES PERMISES AU 219, AVENUE DU BOIS-FRANC - DISTRICT ÉLECTORAL DE LUCERNE - MIKE DUGGAN**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Construction GMR Associés inc. a reçu le mandat de couler du béton dans le cadre de la nouvelle école primaire (034) de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais située au 219, avenue du Bois-Franc;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises soient, du lundi au samedi, entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif, si un immeuble servant d'hébergement se situe à moins de 150 m des travaux :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser l'entrepreneur Construction GMR Associés inc. à effectuer des travaux de coulée de béton jusqu'à 23 h les 15 et 16 décembre 2016 pour lui permettre de compléter les travaux de l'école située au 219, avenue du Bois-Franc.

Adoptée

---

**GILLES CARPENTIER**  
Conseiller et vice-président  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif